



Prime à l'achat de couches lavables

Actuellement, il est important de réduire au maximum la quantité de déchets produite aussi bien du point de vue environnemental qu'économique.

Un enfant produit de la naissance à l'âge de l'acquisition de la propreté près d'une tonne de déchets.

L'utilisation de langes lavables présente de nombreux avantages tant sur le plan économique et sanitaire, qu'environnemental.

La Ville de Braine-le-Comte souhaite donc instaurer une prime communale destinée à encourager l'utilisation des langes lavables.

Le montant de la prime est de 100 €.

Les factures ne peuvent être antérieures au 1er janvier 2008 et à la date d'inscription de l'enfant aux registres de la population de la Ville.

Le demandeur et son enfant doivent être inscrits aux registres de la population de la commune de Braine-le-Comte.

La demande de prime doit être introduite auprès de l'administration communale avant que l'enfant n'atteigne l'âge de 2 ans.

La prime est octroyée une seule fois par enfant et par ménage.

La prime est octroyée sur présentation du formulaire ci-joint accompagné des documents suivants :

- une copie de(s) factures d'achat ;
- une copie de la composition de ménage.

Le demandeur bénéficiant de la prime ne pourra plus disposer des sacs gratuits pour les familles avec enfants de moins de deux ans.

Dans la limite des crédits budgétaires prévus à cet effet, la prime est libérée au demandeur dans les trois mois de la décision prise par le Collège Communal.

Formulaire de demande

A compléter et à renvoyer ou remettre au Service de la Recette Communale, Grand Place 39 à 7090 BRAINE-LE-COMTE

Nom et Prénom du demandeur :

.....

Père

Mère

Tuteur de l'enfant

Parent d'accueil

Adresse du demandeur :

.....
.....

Nom, prénom et date de naissance de l'enfant :

.....
.....

N° de téléphone :

N° de compte où la prime doit être versée :

.....

Pièces à joindre :

- une copie de(s) factures d'achat ;
- une copie de la composition de ménage.

Pour toute information complémentaire sur l'octroi de la prime, vous pouvez contacter le service de la Recette Communale, Madame Carine VANACHTER au 067/874.862 ;
Pour toute information complémentaire sur l'acquisition de couches lavables, vous pouvez contacter le service environnement, Monsieur Guy GILQUIN au 067/550.369.